SUR INTERNET COMME DANS LA RUE... JE PROTÈGE MA VIE PRIVÉE

Qu'est-ce que la vie privée ?
Ta vie privée, ce sont toutes les choses personnelles que tu n'as envie de partager qu'avec les personnes que tu aimes le plus et en qui tu as confiance : ta famille, tes meilleur(e)s ami(e)s... Un secret, des photos de toi, ta chambre appartiennent à ta vie privée.



Sur Internet, rien n'est secret, rien n'est privé : tout ce que tu y publies peut être partagé, tu dois donc faire attention à ce que tu décides de mettre sur Internet.

Qu'est-ce que un réseau social ?

Un réseau social, c'est comme une vitrine ouverte sur la rue : tout le monde peut voir ton profil. Si tu veux t'inscrire sur un réseau social, parles-en d'abord avec tes parents et ensuite assure-toi toujours que ce que tu y mets ne concerne pas ta vie privée.

Et souviens-toi : tous tes « amis » sur les réseaux sociaux ne sont pas forcément tes véritables amis...

Dans la rue, tu ne distribues pas des photos de toi à n'importe qui, tu ne confies pas tes secrets à un inconnu, tu ne montres pas ton journal intime à n'importe qui...

Sur Internet c'est pareil : tu dois être vigilant sur les informations que tu communiques pour protéger ta vie privée.

Alors, réfléchis bien et parles-en avec tes parents avant de :

- Publier des photos personnelles
- Confier tes secrets
- Dire des choses intimes sur toi
- Accepter que tes ami(e)s
 t'identifient sur leurs photos
 Publier des photos de tes ami(e)s



SUR INTERNET COMME DANS LA RUE... JE PROTÈGE MA VIE PRIVÉE



Attention aux webcams! Il faut toujours éteindre ta webcam, mettre un cache dessus quand tu ne l'utilises pas et éteindre l'écran de l'ordinateur. Sinon, cela serait très facile pour quelqu'un de mal intentionné d'allumer ta webcam à distance pour t'espionner.

Attention: n'envoie jamais à un(e) ami(e) sur Internet une photo de toi que tu ne voudrais pas que les autres voient: cette photo pourrait circuler sur Internet sans que tu en sois informé(e).



Ce que tu fais sur Internet ne s'efface jamais vraiment, tout laisse une trace, cela s'appelle la « Trace Numérique ». Alors, réflechis bien à ce que tu publies sur Internet.

Parfois la limite entre les choses de la vie privée et ce que tu peux partager sans crainte avec tous, est difficile à déterminer. En cas de doute demande conseil à tes parents.

Rappelle-toi qu'un(e) ami(e) c'est quelqu'un avec qui tu aimes partager les moments importants de ta vie : tristes ou heureux. Tu as confiance en lui et il t'accepte comme tu es. Un ami ne cherche pas à te faire du mal.



SUR INTERNET COMME DANS LA RUE... JE PROTÈGE MA VIE PRIVÉE



Certaines applications pour smartphone ou tablette te proposent un service de « géolocalisation ».

La géolocalisation est une technologie qui permet de déterminer, grâce à un smartphone ou une tablette que tu utilises, l'endroit où tu te trouves. C'est le même système que celui qui est utilisé sur le GPS d'une voiture.

La géolocalisation peut être très pratique, par exemple pour trouver le cinéma le plus proche, ou pour indiquer à tes amis où tu te trouves afin qu'ils puissent te rejoindre!

Mais attention à bien régler les paramètres de confidentialité du smartphone ou de la tablette que tu utilises et des applications qui te proposent de te géolocaliser : il faut toujours que tu donnes ton accord pour que l'endroit où tu te trouves soit publié sur Internet.

Quand tu télécharges une nouvelle application, n'accepte jamais de te faire localiser automatiquement, et surtout n'accepte pas que cette application publie sur Internet l'endroit où tu te trouves sans te demander ton accord. Tu ne sais jamais vraiment qui peut voir ces informations.

Aussi, n'accepte pas à chaque fois qu'une application te propose de publier ta position : demande-toi d'abord si tu veux vraiment que tout le monde sache où tu es.

Tu n'aimerais pas que tout le monde sache toujours où tu te trouves, ce que tu fais, avec qui tu es... Seuls tes parents sont concernés par ces informations.

Pour t'aider à bien régler les paramètres de confidentialité du smartphone, de la tablette et des applications que tu utilises, demande conseil à tes parents.



Aucune information sur toi ne doit être publiée sur Internet sans ton autorisation.



SUR INTERNET COMME DANS LA RUE... JE RESPECTE LES AUTRES

🗕 1. CIVILITÉ 💂

Depuis toujours, tu as appris à respecter les autres.



Tu n'insultes pas les gens et tu ne te joins pas à un groupe pour te moquer de quelqu'un. Tu ne dévoiles pas les secrets d'une personne pour l'humilier. Sur Internet c'est pareil, on se respecte les uns les autres :

- Tu n'écris jamais de propos agressifs qui peuvent blesser une autre personne.
- Tu ne dévoiles pas la vie privée des autres, tu ne révèles pas leurs secrets et tu ne publies pas leurs photos sans leur accord.

Tu réfléchis toujours avant de publier quelque chose sur Internet car tu es responsable de tes actes et de leurs conséquences. Certains mots peuvent faire beaucoup de dégâts et être blessants, tu peux être puni par la loi.

23

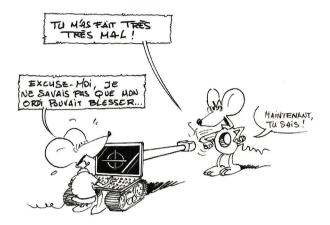


SUR INTERNET COMME DANS LA RUE... JE RESPECTE LES AUTRES

2. CYBER-HARCÈLEMENT

Qu'est-ce que le cyber-harcèlement?

Le cyber-harcèlement, c'est l'utilisation des emails, SMS, messageries, pages web pour faire volontairement de manière répétée et agressive du mal à une ou plusieurs personnes, comme par exemple insulter ou se moquer de quelqu'un.



Dans la rue, si tu te faisais agresser, tu en parlerais tout de suite à un adulte en qui tu as confiance.

Sur Internet, c'est pareil : si tu es victime de cyber-harcèlement, il faut absolument que tu en parles à un adulte, car le harcèlement est très grave et son auteur peut être puni par la loi.

Si tu es victime de cyber-harcèlement, ne reste pas dans le silence, sinon le cyber-harcèlement risque de continuer longtemps et même d'empirer. Parles-en immédiatement à tes parents, c'est le meilleur moyen de te libérer et de te sentir en sécurité.



Le respect des personnes et des lois est une obligation, dans la rue comme sur Internet.

